

## Décision n°2026-19-tarifs

Décision portant sur l'approbation des tarifs du colloque "*Langues et langage à la croisée des disciplines*" (LLcD)\_Laboratoire Parole et Langage (LPL) UMR 7309

### Le Président d'Aix Marseille Université

**Vu** le Code de l'éducation,

**Vu** les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

**Vu** la délibération n°2024/02/01-09-CA du Conseil d'administration en date du 1<sup>er</sup> février 2024 donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

**Considérant** que le Laboratoire Parole et Langage (LPL – UMR 7309) organise le colloque "*Langues et langage à la croisée des disciplines*" (LLcD) du 14 au 16 décembre 2026,

**Considérant** que ce colloque participe à la création d'espaces d'échanges scientifiques visant à favoriser les interactions entre les disciplines de recherches s'intéressant notamment aux langues et au langage ;

**Considérant** que la valorisation et la diffusion de la recherche constituent aussi bien les objectifs poursuivis par l'établissement que les missions qui lui sont dévolues,

### DÉCIDE

**Article 1<sup>er</sup> :**

Sont approuvés les tarifs d'inscription au colloque "*Langues et langage à la croisée des disciplines*" (LLcD) organisé par le Laboratoire Parole et Langage (LPL – UMR 7309).

Ce colloque est prévu du 14 au 16 décembre 2026 à Aix-en-Provence, sur le site du Cube.

Les tarifs d'inscription sont définis comme suit :

Catégories	Inscriptions du 07/05/2026 au 31/08/2026		Inscriptions du 01/09/2026 au 16/12/2026	
	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC
<b>Chercheurs / enseignants chercheurs / Post-doctorants</b>	163,63€	180€	227,27€	250€
<b>Etudiants/doctorants</b>	118,18€	130€	181,81€	200€
<b>Repas de Gala</b>	54,54€	60€	54,54€	60€
<b>Organisateurs</b>	0€	0€	0€	0€

**Article 2 :**

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 29 mai 2026

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON

Publiée le : **04 JUIN 2026**

Transmise au Recteur de la région académique le : **04 JUIN 2026**